

# SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SPANC



**GUIDE D'ENTRETIEN**

*d'une installation  
d'assainissement  
non collectif*

# CONSIGNES D'UTILISATION ET PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

*Le bon fonctionnement et la longévité de votre système d'assainissement ainsi que la préservation du milieu naturel sont liés à l'entretien régulier de votre installation. Ce guide vise à vous familiariser et à vous accompagner dans les différentes étapes de cet entretien.*



## À SAVOIR

L'utilisation raisonnée de produits d'entretien de la maison (ex. : eau de javel) ainsi que l'interruption momentanée du déversement d'eaux usées dans la fosse ne perturbent pas le fonctionnement des ouvrages (par exemple durant les vacances).

Les bactéries sont apportées par les matières fécales. L'ajout d'activateurs spéciaux est donc superflu. En revanche, en cas d'absence prolongée ou suite à une vidange, vous pouvez, si nécessaire, relancer l'activité bactérienne avec un activateur (disponible dans le commerce).



## AFIN D'ÉVITER TOUT DYSFONCTIONNEMENT OU COLMATAGE, **IL NE FAUT PAS** INTRODUIRE DANS LA FILIÈRE DE TRAITEMENT :

- **les eaux pluviales, de ruissellement et les eaux de piscine** qui mettent en charge le système et perturbent l'activité bactérienne ;
- **les produits dont les étiquettes portent la mention « inflammable »** tels que l'acétone, le white spirit, l'essence ou les produits dégraissants qui arrêtent la fermentation, indispensable au bon fonctionnement ;
- **les huiles de vidange ou de friture** qui figent et colmatent les tuyaux. Les huiles seront déposées à la déchèterie ;
- **les objets plastiques ou non biodégradables** tels que les emballages, protections hygiéniques, préservatifs qui empêchent le bon écoulement ;
- **les médicaments et produits chlorés** qui stoppent la production de bactéries.

Contact  
Accueil SPANC 04 26 54 70 60

# ENTRETIEN des ouvrages de la filière d'assainissement non collectif

OUVRAGE	ACTION À MENER	FRÉQUENCE	RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
BAC À GRAISSES	<i>Nettoyage</i>	<b>3 / 6 mois</b>	Les graisses retirées, en petites quantités, peuvent être mises en sac poubelle et évacuées avec les ordures ménagères.
FOSSE TOUTES EAUX OU SEPTIQUE	<i>Vidange</i>	<b>Variable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A faire vidanger lorsque la hauteur de boues est supérieure à la moitié de la hauteur d'eau.</li> <li>• La vidange doit être réalisée par un organisme agréé qui vous remettra un certificat.</li> </ul>
PRÉFILTRE	<i>Surveillance et/ou nettoyage</i>	<b>3 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nettoyage des matériaux filtrants se fait sur le sol au jet d'eau claire.</li> <li>• Changement des matériaux s'ils sont altérés.</li> </ul>
REGARD DE RÉPARTITION	<i>Surveillance et/ou nettoyage</i>	<b>6 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier que la répartition vers les tuyaux d'épandage se fait de façon équivalente.</li> <li>• Enlever les matières qui se déposent dans le fond, puis rincer à l'eau claire.</li> </ul>
REGARD DE BOUCLAGE	<i>Surveillance</i>	<b>6 mois</b>	Il se situe en fin de traitement. Il permet de vérifier la bonne infiltration des eaux usées dans l'épandage. Ce regard doit être sec.
MICRO-STATION D'ÉPURATION	<i>Vidange</i>	<b>Variable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A faire vidanger lorsque la hauteur de boues est supérieure à 30 % de la hauteur d'eau.</li> <li>• La vidange doit être réalisée par un organisme agréé qui vous remettra un certificat.</li> </ul>
	<i>Maintenance</i>	<b>12 mois</b>	Opérations à faire réaliser par un professionnel (Non obligatoire mais fortement conseillé).
FILTRE COMPACT	<i>Vidange</i>	<b>Variable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A faire vidanger lorsque la hauteur de boues est supérieure la moitié de la hauteur d'eau.</li> <li>• La vidange doit être réalisée par un organisme agréé qui vous remettra un certificat.</li> </ul>
	<i>Remplacement du média filtrant</i>	<b>Variable</b>	Se référer à la notice d'utilisation du fabricant.
FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX	<i>Alternance de l'alimentation des lits du filtre vertical</i>	<b>Hebdomadaire</b>	S'effectue manuellement par le dispositif de vannage dans le regard de distribution.
	<i>Désherbage et faucardage des roseaux</i>	<b>Annuelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désherbage manuel (au début du printemps) pour éliminer les adventices et permettre une bonne couverture des filtres par les roseaux.</li> <li>• Coupe des parties aériennes fanées des roseaux pour permet favoriser leurs redémarrage.</li> </ul>
	<i>Curage du filtre vertical</i>	<b>Variable</b> environ 10 ans	Lorsque l'épaisseur de la couche filtrante atteint 10 cm, il est nécessaire de retirer une épaisseur de 8 cm sur toute sa surface.
EVACUATION (Filières drainées)	<i>Surveillance</i>	<b>6 mois</b>	Vérifier que le rejet des eaux traitées ne soit pas obstrué.
AUTRES (poste de relevage...)	<i>Surveillance</i>	Se référer à la notice d'utilisation de l'ouvrage fournie par le fabricant	

